

VERBATIM**CONFERENCE DE PRESSE****Bangui, le 26 février 2025****Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

La première information que je souhaite partager avec vous aujourd'hui est celle de la visite effectuée hier à Ndele dans la Bamingui-Bangoran par la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MINUSCA. Depuis Ndele, Valentine Rugwabiza a rendu un nouvel hommage au Casque bleu tombé dans cette préfecture le 11 février dernier en rappelant qu'il était un soldat de la paix, mort lors d'une patrouille de protection des civils.

Lors de ses échanges avec les autorités locales, les membres du Comité de mise en œuvre préfectoral de l'Accord de paix, le CMOP, et la radio communautaire *Ndele pas loin*, la Représentante spéciale a transmis plusieurs messages parmi lesquels :

- Un appel à la mobilisation de tous pour les opérations d'enregistrement sur les listes électorales qui doivent commencer le 11 mars ;
- La valorisation du travail effectué par le CMOP qu'elle a qualifié de « *CMOP pionnier pour la promotion de la réconciliation et de la cohésion sociale* » et auquel elle a remis deux motos et des radios portatives pour chacun de ses 17 membres afin de faciliter leur mobilité ;
- La reconnaissance du rôle des radios communautaires comme espaces essentiels pour la diffusion d'informations de proximité.

Je vous rappelle que la MINUSCA soutient actuellement cinq radios communautaires en République centrafricaine et que 15 autres radios vont prochainement bénéficier de cet appui en équipements et formations. Des radios au service de la décentralisation de la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Restons dans le soutien de la MINUSCA au processus de paix, dont le programme de réduction de la violence communautaire, que vous connaissez aussi sous son acronyme anglais CVR, est l'un des outils essentiels. Le lancement officiel de la neuvième phase de ce programme pour la région de Bangui a eu lieu hier en présence de plusieurs ministres.

801 jeunes et femmes de Bangui, Bimbo et Bégoua ont été sélectionnés pour suivre des formations qui leur permettront de développer des activités génératrices de revenus dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, et, de l'agropastoral, qui, cette année, fait l'objet d'une attention particulière.

Le programme de réduction de la violence communautaire est une initiative de la MINUSCA mise en œuvre avec le Ministère en charge du désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (DDRR) et du suivi de l'Accord de paix, l'APRR-RCA. Son objectif est d'offrir des opportunités socio-économiques aux jeunes, notamment ceux qui n'ont pas pu intégrer le processus national de DDR, ainsi qu'aux femmes vulnérables. Le programme est actif dans 10 préfectures de la République centrafricaine et il a déjà enregistré plus de 43 000 bénéficiaires depuis son lancement en 2016. Ce programme profite à ses bénéficiaires directs mais aussi à l'ensemble de la population.

Je viens d'évoquer l'importance d'activités agro-pastorales pour sortir de la violence tout en contribuant à la relance économique d'une région. J'ai un exemple concret à partager avec vous. À Ouandja-Kotto, dans la préfecture de la Haute-Kotto, 90 kg de pommes de terre viennent d'être récoltés dans le cadre d'un projet CVR visant à cultiver

et à récolter des produits agricoles pour la consommation locale et la vente sur les marchés. Le projet a permis à plus de 400 jeunes, y compris des ex-combattants, d'acquérir des compétences en agriculture et en élevage.

Selon le témoignage d'un ancien membre d'un groupe armé, aujourd'hui superviseur du site, ce projet a offert une alternative concrète aux jeunes autrefois marginalisés qui cultivent désormais des denrées qu'ils ne produisaient pas auparavant en précisant qu'ils ont acquis des compétences adaptées à leur environnement.

Mon deuxième exemple nous vient de Niem, une ville située à 90 kilomètres de Bouar dans la préfecture de la Nana-Mambéré où l'unique école primaire, qui accueille 700 élèves, dispose, depuis la semaine dernière, de salles de classes nouvellement construites ou rénovées. Les travaux ont été effectués par des bénéficiaires du programme CVR formés à la menuiserie, à la maçonnerie et à la fabrication de briques, qui ont mis leurs nouvelles connaissances au service de la communauté.

Les gains du projet sont immenses :

- Une formation, un emploi temporaire et des revenus pour les bénéficiaires directs, autant d'éléments qui contribuent à éloigner ces jeunes des circuits de recrutement des groupes armés.
- Une école rénovée qui permet l'accès à l'éducation des enfants de Niem.

L'une des autres tâches prioritaires de notre mandat est la protection des civils et, c'est la raison pour laquelle la Force de la MINUSCA a établi le 18 février dernier une base d'opération temporaire à Mingala dans la préfecture de la Basse-Kotto. Les Casques bleus ivoiriens déployés sur place ont rencontré les autorités locales, les leaders communautaires et les populations afin d'évaluer la situation sécuritaire et apporter la réponse la plus appropriée. Les unités effectuent actuellement des patrouilles afin d'améliorer la sécurisation de la localité. Des patrouilles qui devraient se poursuivre et s'intensifier au cours des prochains jours.

L'objectif de ce nouveau déploiement de la Force dans une zone où les populations civiles étaient confrontées à la menace de groupes armés est de sécuriser le terrain afin de faciliter le déploiement futur des Forces de défense et de sécurité centrafricaines et de leur permettre ainsi de remplir leur responsabilité première, qui est de protéger la population et l'intégrité territoriale de la République centrafricaine. Il s'agit également de s'assurer que la population de Mingala pourra participer aux opérations électorales, avec, en premier lieu, l'inscription sur les listes électorales.

Ceci m'amène à aborder le dernier point de ce jour, celui du processus électoral. La Représentante spéciale du Secrétaire général l'a souligné dans son discours prononcé, jeudi dernier, lors de la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la République centrafricaine : « *Le prochain cycle électoral représente une opportunité significative de consolider les progrès réalisés dans l'extension de l'autorité de l'Etat et de jeter les bases d'une gouvernance décentralisée. A ce titre, l'organisation d'élections transparentes, inclusives et en toute sécurité contribuera à traiter les causes profondes des conflits récurrents en RCA.* »

Et vous le savez, parmi les priorités assignées à la MINUSCA par le Conseil de sécurité dans la résolution 2759 figure le soutien aux autorités centrafricaines pour préparer et organiser des élections locales, présidentielle et législatives, libres, régulières et pacifiques prévues en 2025 et 2026.

Ces dernières semaines, le soutien de la MINUSCA s'est matérialisé par le transport de près de 7 tonnes de matériel électoral de Bangui vers les neuf préfectures de l'aire 2 dans lesquelles vont se dérouler les opérations de révision du fichier électoral. La MINUSCA a également continué à soutenir l'Autorité nationale des élections (ANE) dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation civique. Depuis début février, 125 activités ont été menées touchant plus de 23 000 personnes dont 40 % de femmes.

Et, au moment où je vous parle, se tient à deux pas d'ici, dans la salle de conférences de la base logistique de la MINUSCA, la deuxième réunion du Comité national de sécurisation du processus électoral. Co-présidée par le Ministre de la défense et la Représentante spéciale du Secrétaire général, cette réunion rassemble des membres du Gouvernement, la Vice-Présidente et les commissaires de l'ANE, ainsi que les Gouverneurs, préfets et hauts responsables des Forces armées centrafricaines (FACA) et des forces de sécurité intérieure (FSI) et les commandants de la Force et de la Police de la Mission.

Une réunion qui est principalement consacrée aux préparatifs sécuritaires des opérations de révision du fichier électoral dans l'aire opérationnelle 2, ainsi que dans 50 centres d'inscription des préfectures de Haute-Kotto, Ouham-Fafa, Ouham et Ouaka, qui n'avaient pas pu ouvrir lors des opérations dans l'aire opérationnelle 1. Pour rappel, l'aire opérationnelle numéro 2 comporte les préfectures de Vakaga, Bamingui-Bangoran, Basse-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Mambéré, Sangha-Mbaéré, Kemo et Ombella-Mpoko.

La sécurisation des opérations électorales, qu'il s'agisse des opérations de révision du fichier ou des scrutins, est l'un des volets de l'appui multiforme apporté par la MINUSCA au processus électoral et ceci dans le cadre de la mise en œuvre du Plan intégré de sécurisation des élections, le PISE.

Questions des journalistes

Le Gardien Médias (Selda Junior Bouté)

- J'ai juste deux petites préoccupations. La première est de savoir, il y a des informations qui circulent selon lesquelles les États-Unis auraient annoncé leur retrait des Nations Unies. Est-ce que vous confirmez ces informations-là ? Et si elles s'avèrent vraies, le retrait des États-Unis ne va-t-il pas impacter négativement l'ONU, puisque les États-Unis sont une grande puissance ?
- Ma deuxième préoccupation est de savoir, il y a aussi des articles qui sont publiés sur les réseaux sociaux, qui pointent du doigt, accusateurs, la Représentante spéciale, Mme Valentine Rugwabiza. Que reproche-t-on à cette dernière et pourquoi la MINUSCA reste silencieuse face à ces allégations ? J'en ai fini.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie. Concernant votre première question, selon laquelle les États-Unis auraient annoncé leur retrait des Nations Unies, je ne suis pas la porte-parole de la Maison Blanche, mais effectivement, nous avons pris connaissance du retrait des États-Unis de certaines entités des Nations Unies. Je peux citer, par exemple, l'Organisation mondiale de la santé. Il ne s'agit pas de l'ensemble des Nations Unies et permettez-moi de rappeler à quel point les États-Unis, qui sont l'un des membres fondateurs de l'Organisation que j'ai aujourd'hui l'honneur de servir, une organisation créée en 1945, ils en sont un élément fondateur et ont été toujours un des partenaires principaux des Nations Unies. C'est grâce notamment aux États-Unis que l'Organisation a pu se déployer et exercer le rôle qu'elle exerce aujourd'hui dans le monde.

Le Gouvernement américain et le peuple américain ont toujours été parmi les donateurs les plus importants pour les causes humanitaires. Et grâce à cette générosité, actuellement, au moment où on parle, les Nations Unies assistent et protègent plus de 100 millions de personnes chaque année grâce aux programmes, grâce aux donations des États-Unis. Voilà ce que je pouvais vous répondre au moment où je vous parle. Pour plus de détails, voir avec les États-Unis et voir quelles sont leurs réelles intentions concernant leur soutien multilatéral mais nous tenons à rappeler le rôle déterminant mené jusqu'à présent par les États-Unis dans le fonctionnement des Nations Unies, y compris dans celui du maintien de la paix auquel nous appartenons.

Vous me demandez ce qu'on reproche à la Représentante spéciale, je vais vous retourner la question, quels sont ces reproches ? Et pourquoi nous restons silencieux ? Il n'est pas dans nos habitudes de répondre à des attaques infondées ou sans fondement sur lesquelles il n'existe aucune preuve et c'est la raison pour laquelle nous restons silencieux. Nous ne fuyons pas nos responsabilités, dans la mesure où, déjà, je n'ai pas vu ces articles, premièrement. Vous me demandez ce qu'on lui reproche, je n'en sais rien. Et troisièmement, toute attaque et toute allégation contre la Mission, contre son leadership, contre moi-même, parce que cela arrive également, doit faire l'objet de faits avérés. Des preuves doivent nous être présentées, évidemment. Dans ce cas-là, nous ne manquerions pas de les examiner. Nous avons des services qui sont dédiés à ce sujet.

Questions des journalistes

Radio Fréquence RJDH (Guy Florentin Outiama)

- On peut confirmer aujourd'hui en République centrafricaine que la violence concernant la question de transhumance est en amélioration. Mais quelque part vers le nord du pays, dans ces derniers temps,

l'insécurité sévit et cette insécurité est liée à la question de la transhumance. Par exemple, le cas vers Bocaranga et Ngaoundaye, entre les agriculteurs et les transhumants. Que pense vraiment la MINUSCA ? Parce que la MINUSCA a fait plusieurs activités concernant la question de transhumance apaisée, ensemble avec les CMOP. Mais pourquoi, jusqu'alors, cette situation ne s'est pas encore améliorée vers le nord du pays, vers Bocaranga et Ngaoundaye. Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Je crois qu'on a été souvent amené à répondre à cette question sur la transhumance, qui est une pratique, comme vous le savez, ancestrale et qui est l'un des facteurs, comme vous le dites, de l'insécurité dans certaines zones de la République centrafricaine. C'est la raison pour laquelle la MINUSCA, en soutien aux autorités centrafricaines, a décidé d'accorder une attention particulière à cette question et, vous l'avez rappelé, l'an dernier, les autorités centrafricaines, avec le soutien de la MINUSCA, ont organisé une grande conférence ici à Bangui, suivie de conférences dans les préfectures sur l'importance de revenir à une transhumance apaisée et ensuite, une fois qu'elle sera apaisée, à une transhumance prospère.

Lors de ces différents forums, que ce soit ici à Bangui ou dans les préfectures, des pistes ont été avancées, des solutions ont été identifiées afin de sécuriser les couloirs de transhumance. Une fois encore, la mise en œuvre se fait par les autorités centrafricaines, la mise en œuvre de ces mesures se fait et se fera par les autorités centrafricaines avec le soutien de la MINUSCA. Mais je peux vous dire que nous sommes engagés au quotidien sur cette question. Il y a cinq jours, le 21 février, à Carnot, dans la Mambéré, nous avons soutenu le groupe de travail sur la transhumance dans l'organisation d'une session sur la prévention, la gestion pacifique et la résolution des conflits liés à la transhumance. Une session à laquelle ont quand même participé 168 personnes, dont près de la moitié de femmes, donc des personnes qui sont les parties prenantes à la transhumance.

Donc, le travail continue à se faire et se fait inlassablement sur le terrain pour mettre en avant le dialogue, l'explication, pour pouvoir, une fois encore, que cette pratique ancestrale redevienne une source de prospérité et non plus d'insécurité, mais c'est un processus qui est long et que la MINUSCA, dans le cadre de son mandat de protection des civils et aussi de soutien à la mise en œuvre de l'Accord de paix, accompagne en soutien aux autorités centrafricaines.

Questions des journalistes

Le Confident (Kalou Tania Merveille)

- J'aimerais savoir quelles sont les mesures prévues par la MINUSCA lors des élections en 2025, dans le domaine de sécurité ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Comme je vous l'ai indiqué dans mon propos liminaire, se tient actuellement une réunion importante puisqu'il s'agit de la seconde réunion, après celle du 18 décembre [2024], du Comité national de sécurisation du processus électoral, donc présidée par le Ministre de la défense et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine. Il s'agit donc de voir dans un premier temps, on va faire les choses étape par étape, puisque vous le savez, la prochaine étape du processus électoral, c'est le début des opérations d'enregistrement des électeurs sur les listes électorales dans l'aire opérationnelle numéro 2, des opérations qui sont programmées pour une période allant du 11 au 24 mars dans neuf préfectures ainsi que pour 50 centres dans lesquels les opérations n'avaient pas pu se dérouler pour des raisons justement de sécurité dans l'aire opérationnelle numéro 1.

Donc, la sécurisation est mise en œuvre dans le cadre d'un plan qu'on appelle le Plan intégré de sécurisation des élections, qui s'appelle le PISE. La contribution de la MINUSCA est celle d'un soutien déjà aux autorités pour la planification des opérations. Ensuite, un soutien lorsque cela est nécessaire, pour le déploiement du matériel, avec des escortes qui sont organisées pour pouvoir sécuriser ces opérations de déploiement. Et ensuite, lorsque les opérations se tiendront, de pouvoir aussi également à la fois favoriser le déploiement des Forces de sécurité et de défense centrafricaines, mais aussi, nous allons déployer des forces additionnelles.

Je peux vous donner quelques informations. À ce jour, nous avons, dans le cadre de cet appui [pour les opérations dans l'aire numéro 2], 112 centres d'enregistrement qui ont été visités. 186 activités de sensibilisation sur la prévention des conflits ont été organisées. Des escortes ont été faites ainsi que des patrouilles motorisées, plus de 2 700 [précision apportée lors de la révision de ce verbatim] Nous avons donc des bases temporaires, comme je l'ai annoncé dans mon propos liminaire, la Force vient de se déployer à Mingala. Nous nous sommes déployés fin décembre à Zangba, des endroits où, pour des raisons sécuritaires, les élections, en tout cas en ce qui concerne Zangba, n'avaient pas pu se dérouler lors des derniers scrutins.

Voilà ce que nous allons mettre en œuvre, mais en soutien toujours aux forces de défense et de sécurité. Et évidemment, à l'issue de la réunion de ce jour, de ce comité de haut niveau, nous pourrons vous donner des informations plus précises. Mais il est bien évident que la sécurisation du processus électoral en soutien aux autorités centrafricaines et à leurs forces de défense et de sécurité, fait partie du soutien multiforme apporté par la MINUSCA dans le cadre du processus électoral, et cela en ligne avec la résolution 2759.

Questions des journalistes

Radio Ndeke Luka (Nathan de Saint-Stéphane Ingombe)

- Madame la porte-parole, j'ai quelques questions, deux ou trois. Ça sera beaucoup plus axé sur l'insécurité au nord-ouest de la République centrafricaine et qui est en lien toujours avec la transhumance. Je vais commencer par la semaine dernière, non loin de Bozoum, il y avait eu une tuerie de masse, ça a un lien toujours avec la transhumance où les chiffres sont variés et dépasseraient une dizaine. Hier, également, au village Nzoro, non loin de Ngaoundaye, il y avait aussi eu un conflit entre éleveurs et agriculteurs qui aussi s'est soldé par des tueries. Il y avait eu un village complètement incendié, précisément le village Nzoro. Ne voyez-vous pas que cette affaire de transhumance ne pourra pas peut-être créer un frein ou bien soit un frein à votre travail ou bien votre mission qui est la protection des civils parce que lors de ces conflits de transhumance, il y a des civils qui meurent. Il n'y a pas une action beaucoup plus d'urgence qui peut ralentir ces conflits qui ont un lien à la transhumance ?
- À Bocaranga, ça va faire deux semaines, il y a deux personnes qui sont enlevées. Les présumés kidnappeurs, je dirais, ont demandé une rançon d'à peu près d'un milliard et ils ont réduit à 500 millions. Et la MINUSCA est sur le coup. Et jusque-là, ces deux personnes ne sont pas encore libres. Je ne sais pas si la MINUSCA peut nous éclairer là-dessus. Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Je vais tout de suite commencer par la dernière question concernant Bocaranga. Je n'ai pas d'informations à vous apporter à ce sujet. Je vais me renseigner et je reviendrai vers vous.

Concernant Bozoum et Nzoro, en effet, ces informations ont été portées à notre connaissance, mais au moment où je vous parle, nous ne sommes pas en mesure de confirmer ni les circonstances des incidents dans l'une ou l'autre localité, ni le nombre de victimes, ni la qualification. Vous le savez, nous intervenons en soutien aux Forces de défense et de sécurité intérieure centrafricaine qui pourront sans doute vous fournir davantage d'informations que nous à ce sujet.

La Force de la MINUSCA conduit régulièrement des patrouilles de longue portée à Bozoum et n'exclue pas, si la situation sécuritaire le justifie, de rétablir une présence dans la localité en coordination avec les forces de défense nationales. Car vous le savez, nous avons déjà beaucoup de déploiements, plusieurs nouveaux déploiements dont je vous ai parlé dans mon propos liminaire, Mingala, Zangba. Et donc, nous devons allouer nos ressources, qu'elles soient humaines ou financières, aux priorités. Mais donc la Force est déjà à Bozoum, elle conduit des patrouilles de longue portée à Bozoum et donc n'exclue pas, si la situation sécuritaire le justifie, de rétablir une présence dans cette localité.

Concernant le village Nzoro, la même réponse, nous sommes au courant, mais une fois encore, nous ne sommes pas en mesure de confirmer les circonstances de l'incident, de le qualifier et d'avancer un nombre de victimes. Il est prévu que la Force de la MINUSCA fasse une patrouille de vérification et de contrôle de la zone qui est, comme vous le savez, une zone difficile d'accès, des ponts sont cassés, pour accéder à cette zone, mais néanmoins, nous

allons nous y rendre, nous sommes sans doute en route pour nous y rendre et pour pouvoir obtenir plus d'informations.

Concernant votre préoccupation de savoir « est-ce que la transhumance est un frein à notre travail ? ». Vous avez vous-même qualifié ces incidents comme incidents reliés à la transhumance. Comme je vous l'ai dit, pour l'instant, nous n'avons pas les informations suffisantes pour pouvoir affirmer la même chose. La transhumance, pour nous, n'est pas un frein à notre travail, au contraire, c'est un dossier sur lequel, je crois l'avoir précisé tout à l'heure sur lequel nous sommes pleinement engagés parce que, oui, c'est un élément déterminant pour la protection des civils. On le sait, les poches d'insécurité qui demeurent en République centrafricaine sont dans les zones autour des sites miniers et le long des corridors de la transhumance.

C'est la raison pour laquelle nous attachons et nous accordons une importance capitale à la transhumance. C'est la raison pour laquelle nous travaillons à ce sujet et nous avons fait toutes les activités que nous avons menées l'année dernière au plus haut niveau à ce sujet. Et nous allons continuer au niveau local parce que nous croyons fermement en la grande capacité au niveau local du dialogue, ce qui se fait à travers les CMOP, à travers les groupes de travail dédiés à la transhumance, mais aussi les comités de paix et de réconciliation. C'est un travail que nos bureaux de terrain effectuent au quotidien. Vous voyez les incidents qui sont liés à la transhumance, mais tous les jours, de nombreux incidents liés à la transhumance sont évités.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est un travail dans un temps long. C'est une pratique ancestrale. C'est une pratique qui, ici, a été dérégulée, j'ai envie de dire, avec les conflits de ces dernières années. Donc, il faudra du temps pour pouvoir revenir à ce que la transhumance n'aurait jamais dû cesser d'être, une pratique apaisée, prospère et, surtout, facteur de prospérité pour les communautés qui la pratiquent, les communautés qui en bénéficient et qui sont traversées. Voilà ce que je pouvais dire pour répondre à vos trois questions.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Carine Gbegbe)

- Je voudrais revenir sur la visite de la SRSG hier à Ndélé, qui est une ville frontalière avec le Tchad. Je pense que vous avez eu l'occasion d'échanger avec les autorités locales et les différentes entités qui sont dans la ville. Vous les avez écoutées. Mais sur le plan sécuritaire, quelles sont les perspectives envisagées pour renforcer davantage la sécurité dans la ville de Ndélé, à l'exemple de ce que la MINUSCA a fait à Bembéré. Merci beaucoup.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Donc, effectivement, la Représentante spéciale s'est rendue hier à Ndélé et lors de sa réunion avec les membres du CMOP, elle leur a rappelé qu'elle était venue et aussi lors de son interview à radio *Ndélé Pas Loin*, elle a rappelé que sa dernière visite à Ndélé remontait à deux ans et qu'elle avait pu noter une amélioration de la sécurité à Ndélé, que c'était visible. Je crois me souvenir très bien que M. Lacroix, le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, avait fait la même remarque lorsqu'il s'est rendu en décembre à Bambari en disant : "Je suis venu la dernière fois en 2019 et je vois aujourd'hui une différence incroyable". Donc, la Représentante spéciale, hier à Ndélé, deux ans après : "oui, je peux voir que la sécurité s'est fortement améliorée", tout en ne niant pas, ne cachant pas, ce qu'elle a fait aussi au Conseil de sécurité la semaine dernière, qu'il demeure des poches d'insécurité.

Vous l'avez souligné vous-même, nous sommes dans une zone frontalière et nous savons que souvent, cette insécurité vient du fait de la situation même des villes qui sont situées le long d'axes frontaliers. En effet, l'une des pistes, c'est évidemment de renforcer la sécurité aux frontières et d'améliorer la gestion des frontières.

Il y a, à la mi-janvier, le poste multi-services de Bembéré, le premier de ce genre, qui a été inauguré à la frontière avec le Tchad. Et la MINUSCA avait lancé à cette occasion et la Représentante spéciale a eu l'occasion de relancer cet appel au Conseil de sécurité la semaine dernière pour que d'autres partenaires se joignent à la MINUSCA pour pouvoir multiplier la mise en place de postes similaires le long des frontières. Donc oui, l'appel continue dans ce sens. Elle a également aussi souligné le fait que la MINUSCA va continuer à travailler sur l'accès, qui est important, en poursuivant le travail de réhabilitation et de réparation des ponts, par exemple, et des routes. Hier, elle a

encouragé le CMOP, qu'elle avait qualifié, je vous l'ai dit, de CMOP modèle, elle l'a encouragé à contribuer à travailler sur la gestion des espaces frontaliers. Voilà un petit peu les pistes : les postes frontaliers, renforcer le rôle des CMOP pour la gestion de ces espaces frontaliers, et puis aussi, ce que nous faisons, ce que la Mission fait depuis plusieurs années, également travailler sur l'accès, et quand cela est nécessaire de réparer les ponts ou les routes, etc., pour pouvoir faciliter les patrouilles, etc. Voilà ce que je pouvais dire à ce sujet. Merci.

Questions des journalistes

Le Gardien Médias (Selda Junior Bouté)

- La République centrafricaine était à l'ordre du jour du Conseil de sécurité des Nations Unies le jeudi dernier. Et à l'issue, qu'est-ce qu'on peut retenir concrètement des membres du Conseil de sécurité sur le dossier centrafricain. Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

En effet, l'une des réunions de jeudi dernier du Conseil de sécurité était consacrée à la situation en République centrafricaine, comme tous les quatre mois, à l'occasion de la publication du rapport du Secrétaire général. Ce qui a été l'occasion pour la Représentante spéciale du Secrétaire général de s'exprimer, je pense avoir fait l'économie vendredi dernier de ses propos, ce qui a donné également l'occasion au Représentant permanent de la République centrafricaine auprès de l'Organisation des Nations Unies de s'exprimer, ainsi qu'une représentante de la société civile centrafricaine et évidemment les 15 membres du Conseil de sécurité autour de la table.

Ce qu'il faut retenir, il y a eu une appréciation du travail de la MINUSCA, la demande que nous poursuivons, la mise en œuvre du mandat que ce Conseil de sécurité nous a donné en novembre avec la résolution 2759. Et aussi, je pense qu'une question qui est revenue dans beaucoup d'interventions des membres du Conseil de sécurité, était liée au processus électoral et donc à la nécessité de mettre en œuvre ce processus électoral qui, je vous le rappelle, en tout cas en ce qui concerne les élections locales, est l'une des dispositions de l'Accord de paix et de mettre en œuvre ce processus électoral pour avoir des élections inclusives, libres et transparentes en 2025 et 2026 comme il est prévu, et cela avec le soutien de la MINUSCA.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#). Vous pouvez aussi rejoindre notre chaîne WhatsApp. L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation. Je vous retrouve mercredi prochain.